

ASSEMBLÉE DU 26 NOVEMBRE 2018

À une assemblée extraordinaire de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, lundi le vingt-sixième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes
M. Yvon Tranchemontagne
M. Jean-Pierre Doucet
M. Richard Dion

Est absents M. Gérald Toupin.

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais. Le directeur général est également présent. Le directeur général fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 23 novembre 2018.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	1071
1. DEMANDE DE DON DE L'ORDRE DES FILLES D'ISABELLE CERCLE 699.....	1071
2. CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DESTINÉES À L'ÉLIMINATION	1071
3. REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 109	1072
4. CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS.....	1072

1. DEMANDE DE DON DE L'ORDRE DES FILLES D'ISABELLE CERCLE 699

rés. 30-11-2018

Il est proposé par M. Yvon Tranchemontagne, appuyé par M. Richard Dion et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le versement de 100.00 \$ à titre de contribution financière à l'Ordre des Filles D'Isabelle cercle 699.

Adoptée à l'unanimité.

2. CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DESTINÉES À L'ÉLIMINATION

rés. 31-11-2018

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Éric Deschênes et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la soumission de EBI Environnement pour la collecte et le transport des matières résiduelles destinées à l'élimination sur une période de 5 ans. Les deux dernières années de cette soumission sont optionnelles et devront faire l'objet d'une autre résolution pour être en vigueur. Il est également résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le Maire, M. Bruno Vadnais, et le directeur général, M. Larry Drapeau, à signer le contrat avec EBI Environnement.

Adoptée à l'unanimité.

3. REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 109

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt 109 arrivera à échéance le 4 mars 2019;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt aura un solde de 67 200 \$ au 4 mars 2019;

ATTENDU QUE le ministère des Finances ne supervise les financement inférieur à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Yvon Tranchemontagne, appuyé par M. Éric Deschênes et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le financement du règlement d'emprunt 109 avec la Caisse Desjardins de D'Autray lorsque celui-ci arrivera à échéance le 4 mars 2019.

rés. 32-11-2018

Adoptée à l'unanimité.

4. CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS

Il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par M. Éric Deschênes et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'entente de principe conclue entre les représentants de la Municipalité de Saint-Cuthbert et les représentants du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5189. Il est également résolu que le Maire, M. Bruno Vadnais, et le directeur général, M. Larry Drapeau, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Cuthbert, la convention collective ainsi que tous les documents s'y rapportant.

rés. 33-11-2018

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 26^e jour du mois de novembre 2018

Larry Drapeau
Directeur général et secrétaire-trésorier